

Rencontre publique Communauté scolaire d'Hanmer et de Val Thérèse

Le 11 novembre 2013

À 18 h 30

À l'école St-Joseph



Moment de silence et prière

Notre Père, permets que Ta présence se manifeste parmi nous par l'entremise du Saint-Esprit.

Fais en sorte que nous soyons conscients des responsabilités qui nous incombent en tant que chrétiennes et chrétiens au service de la communauté dans le contexte de l'œuvre éducative.

Nous te demandons d'engager le début, de conduire le progrès et de couronner la fin de ce projet à l'étude.

Au nom de Ton Fils, Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen

Notre mission

Animé par l'Esprit de Jésus et par notre héritage francophone, le Conseil en collaboration avec ses élèves, ses parents, ses paroisses, ses communautés et son personnel, offre un milieu propice à l'apprentissage et un programme éducatif de qualité de la petite enfance à l'âge adulte.

Notre vision

Des élèves fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et prière
2. Mise en contexte
3. Membres et mandat du comité d'étude externe
4. Principes de base
5. Besoins pédagogiques
6. Options à étudier
7. Financement
8. Prochaines étapes

Mise en contexte

Février 2008

Présentation aux conseillers et aux conseillères scolaires de certains faits qui avaient un impact sur les immobilisations.

- Dans certaines écoles, les effectifs ont augmenté tandis que dans d'autres elles ont diminué. (manque d'espace vs espace vacant.)
- Plusieurs communautés scolaires sont en croissance, de jeunes familles s'y installent et de nouvelles subdivisions se bâtissent.
- Dans le but d'appuyer l'initiative Meilleur départ, le Conseil a mis sur pied des services de garde et des carrefours au sein de plusieurs de ses écoles, et ce en partenariat avec des agences communautaires.

Mai 2008

- Mise sur pied d'un comité d'étude externe incluant les communautés scolaires – Notre-Dame, Ste-Thérèse, St-Joseph, et Jean-Paul II
- Étude de 4 scénarios
- Objectifs visés :
 - amalgamation des services de garde
 - révision des frontières
 - transfert des 7^e et 8^e de Jean-Paul II à l'É.s.c. l'Horizon

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

Effectifs

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
St-Joseph, Hanmer	180	175	157	161	152
Ste-Thérèse, Hanmer	161	148	159	161	157
Notre-Dame, Hanmer	341	343	353	327	315

- Le cap de 20 de la maternelle à la 3^e année, l'ajout de 20 minutes de conditionnement physique, les garderies dans les écoles, la venue de PAJE et autres initiatives font en sorte que plusieurs écoles ont des besoins d'espace.

2008 – 2009 Note de service B12 – nouveau financement disponible

- Conseils anglophones : construction de locaux supplémentaires – programme à temps plein de 4 à 5 ans
- Augmentation de 7% dans les repères de financement (coûts de construction et éléments verts)
- Projets pilotes – bâtiments écologiques
- Écoles dont le coût de réparation est prohibitif et écoles des secteurs à forte croissance
- Phase 4 – programme « Lieux propices à l'apprentissage »

Octobre 2008 - Note de service SB25

- Ajout d'un modèle d'analyse des priorités en immobilisation
- Demande de financement pour les projets prioritaires en immobilisation (échéance le 31 octobre 2008)

Février 2009 – Adoption de motion

- Que le Conseil maintienne le statu quo quant au programme scolaire présentement offert dans les écoles de la zone 2;
- Que l'agrandissement de l'école Jean-Paul II soit soumis comme projet prioritaire dans le cadre de la SB25 du Méo;
- Que le Conseil soumette les projets de réaménagement des écoles St-Joseph, Hanmer et Ste-Thérèse comme projet prioritaire dans le cadre de la SB25 du MÉO;
- Que le conseil procède à faire une étude de faisabilité à l'école Ste-Thérèse et à l'école St-Joseph.

Décembre 2011 à décembre 2012

- Aucun des projets soumis sur la liste des priorités du MÉO reçoit des fonds. Le MÉO démontre toutefois son intérêt vis-à-vis le projet d'étude dans la région Val Thérèse et Hanmer.

Septembre 2013

- Consultations individuelles auprès des trois conseils d'éducation catholiques (CEC) afin de faire une mise à jour en fonction de l'étude menée en 2008, de discuter des besoins des élèves à court et à long terme, en matière d'immobilisations scolaires et de discuter des options de financement disponible.

Octobre 2013 – Adoption de motion

- « Que le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario approuve la mise sur pied d'un comité d'étude externe et l'embauche d'une firme d'architecte pour le projet d'amélioration des communautés scolaires de l'école Ste-Thérèse, et l'école St-Joseph et l'école Notre-Dame. »

Composition du comité d'étude externe

Il y a à titre de membres du comité de chacune des écoles Ste-Thérèse, St-Joseph et Notre-Dame :

- la direction d'école
- la présidence du CEC
- un parent du CEC
- le membre du personnel du CEC
- un élève (7^e ou 8^e année), le cas échéant

Mandat du comité d'étude externe

- étudier des options en fonction d'améliorer la prestation des programmes et des services scolaires offerts aux communautés scolaires de Val Thérèse et d'Hanmer et;
- formuler des recommandations au conseil en ce qui a trait au projet d'amélioration pour les communautés scolaires Val Thérèse et Hanmer.

Principes de base

Les options doivent respecter les principes de base suivants :

- un milieu propice à l'apprentissage et au travail
- la sécurité des élèves et du personnel
- les éléments importants d'une école fonctionnelle à l'ère numérique
- les éléments importants d'une école verte

- des espaces conviviaux où les élèves peuvent s'épanouir sur les plans physique, spirituel, culturel, et social (par exemple, gymnase et cour d'école)
- des espaces réservés ou utilisés par des partenaires communautaires (par exemple : service de garde, cours communautaires...)
- la croissance de la population scolaire
- l'accès facile à l'école et la circulation des autobus et des automobiles

Besoins pédagogiques

Les options doivent tenir compte des besoins pédagogiques suivants :

- ✓ le programme PAJE (locaux dédiés au cycle préparatoire)
- ✓ locaux avec une accessibilité à l'ère numérique (tableau blanc, sans fils, système FM, etc.)
- ✓ gymnase double ou triple
- ✓ petites salles de rencontre (CTJ, orthophonistes, visiteurs, etc.)

- ✓ Petites ou grandes salles spécialisées (par exemple : laboratoire de sciences, musiques et arts – avec lavabo, petite cuisine pour cours)
- ✓ Salles de découvertes
- ✓ Cours d'école aménagées pour les groupes d'âge
- ✓ Salle de classe extérieure (serre – jardin communautaire)

Option 1

Statu quo : 3 écoles demeurent sur leur site actuel



Notre-Dame
Maternelle
à la 8^e année

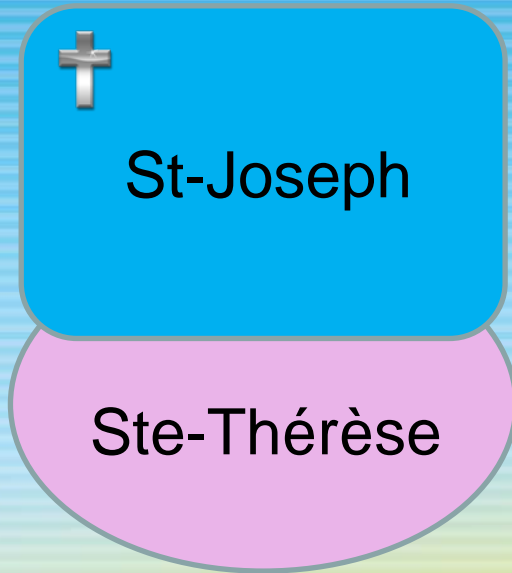


St-Joseph
Maternelle à la
3^e année

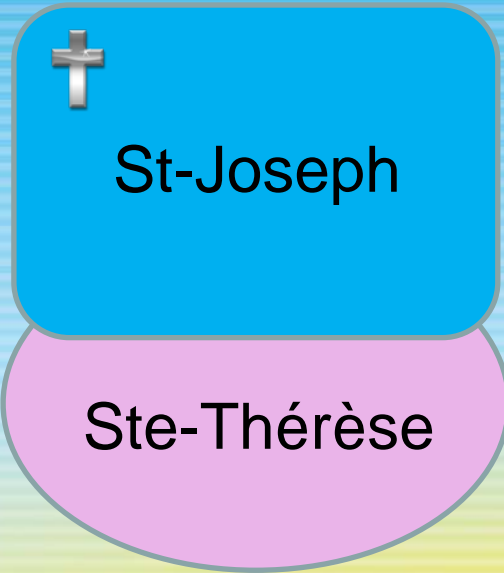


Ste-Thérèse
4^e à la
8^e année

Option 2



Option 3

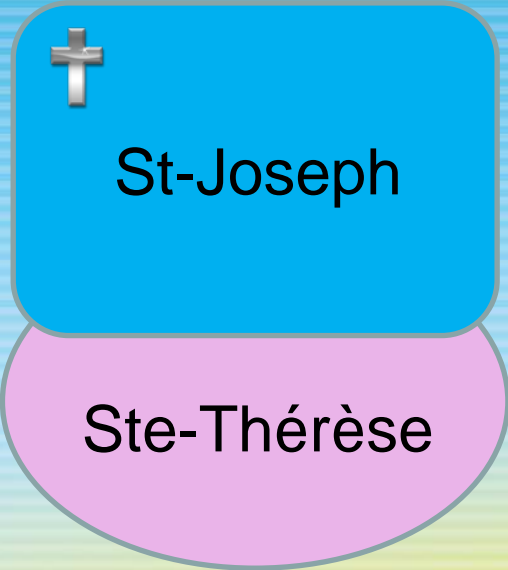


} → Site Ste-Thérèse
Maternelle à la 8^e année



→ Site actuel
Maternelle à la 8^e année

Option 4

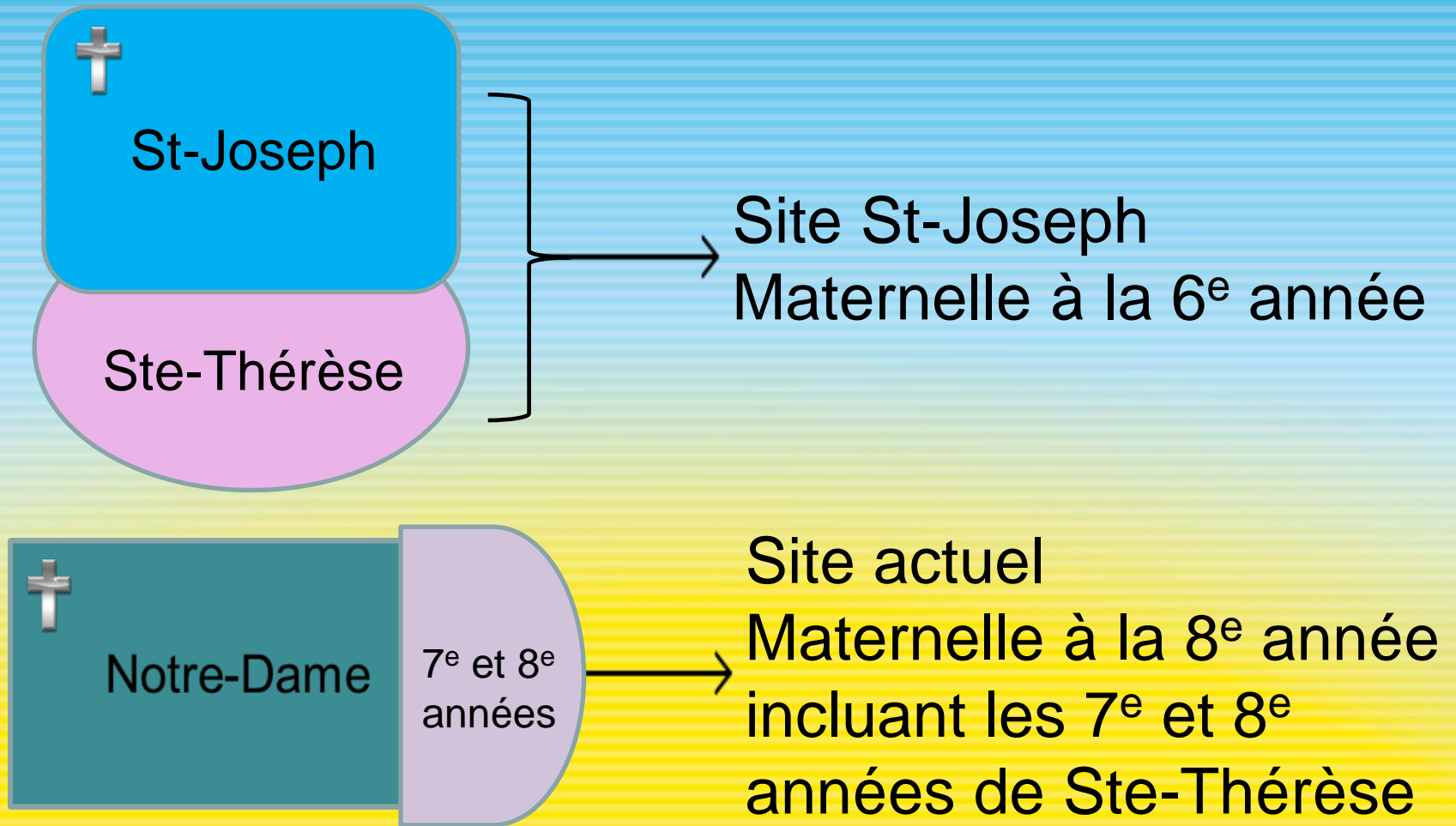


Nouveau site
Maternelle à la 8^e année

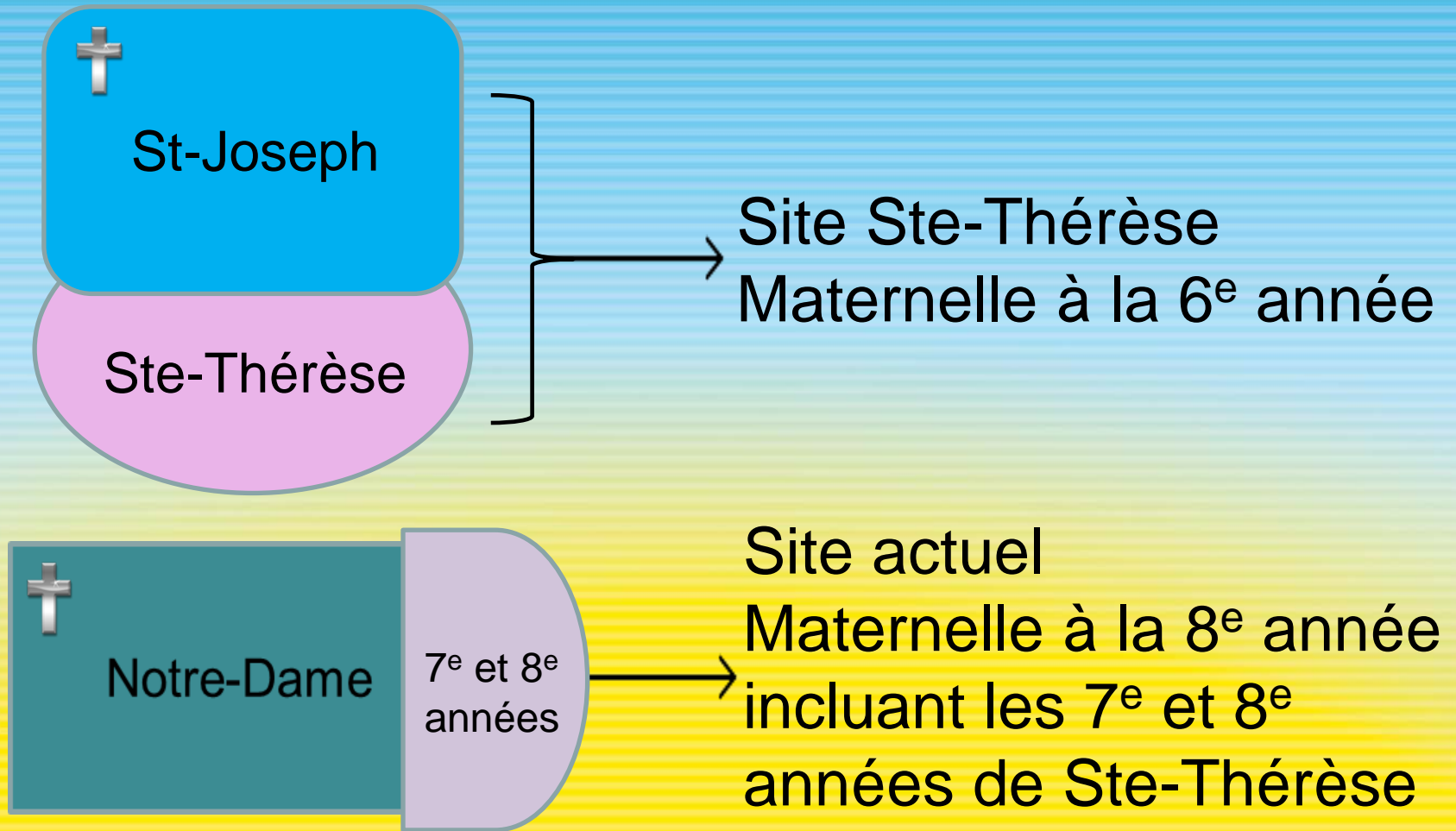


Site actuel
Maternelle à la 8^e année

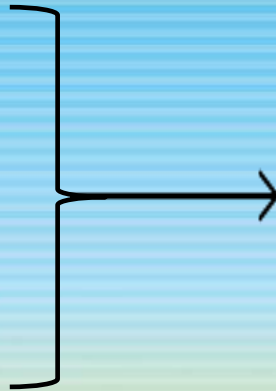
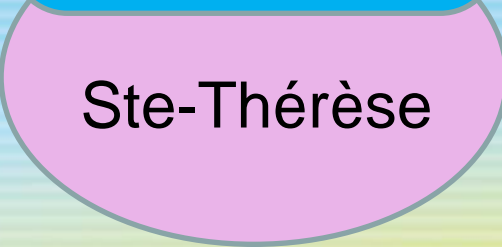
Option 5



Option 6



Option 7

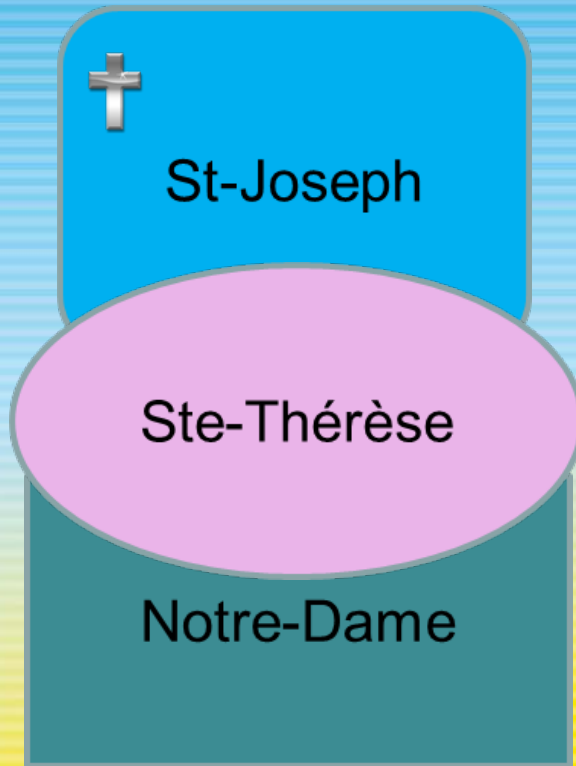


Nouveau site
Maternelle à la 6^e année



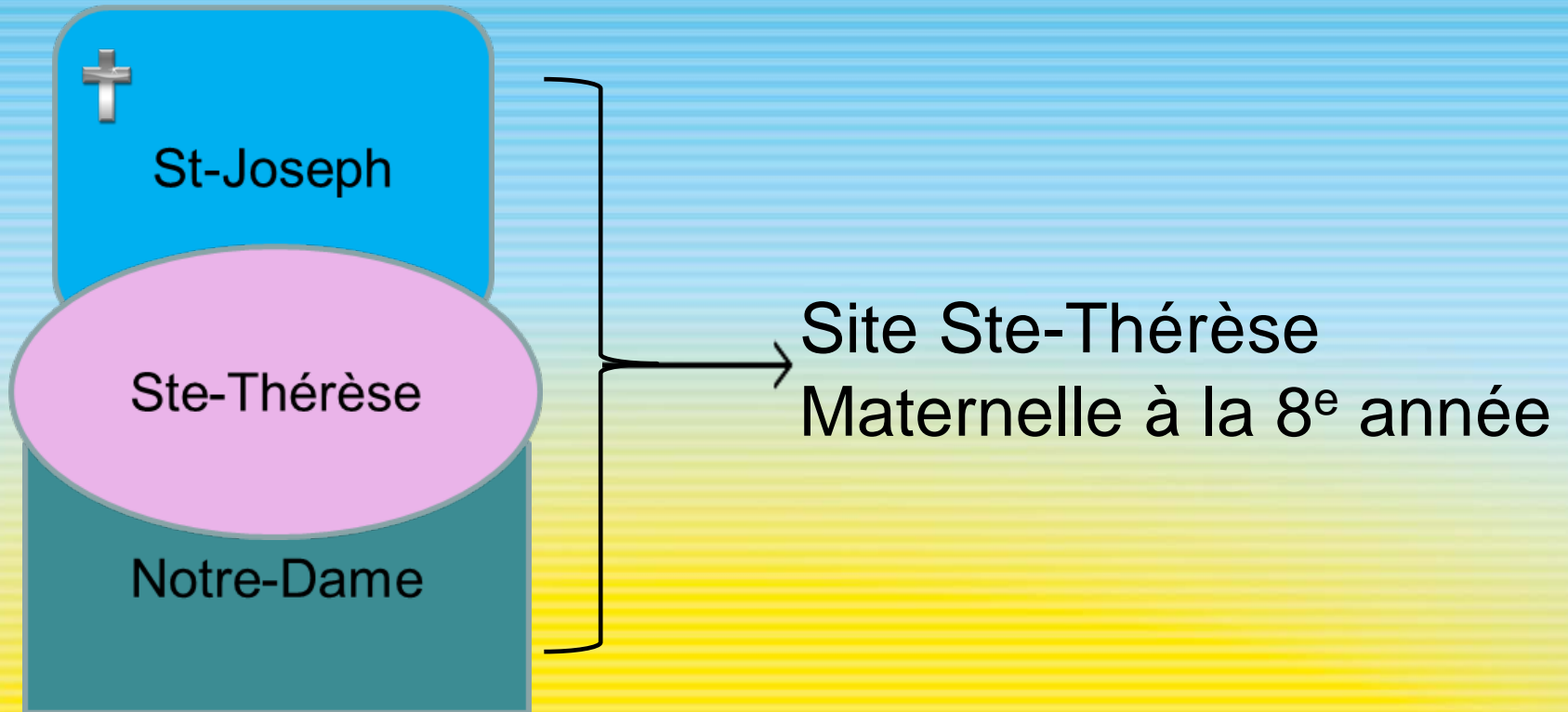
Site actuel
Maternelle à la 8^e année
incluant les 7^e et 8^e
années de Ste-Thérèse

Option 8

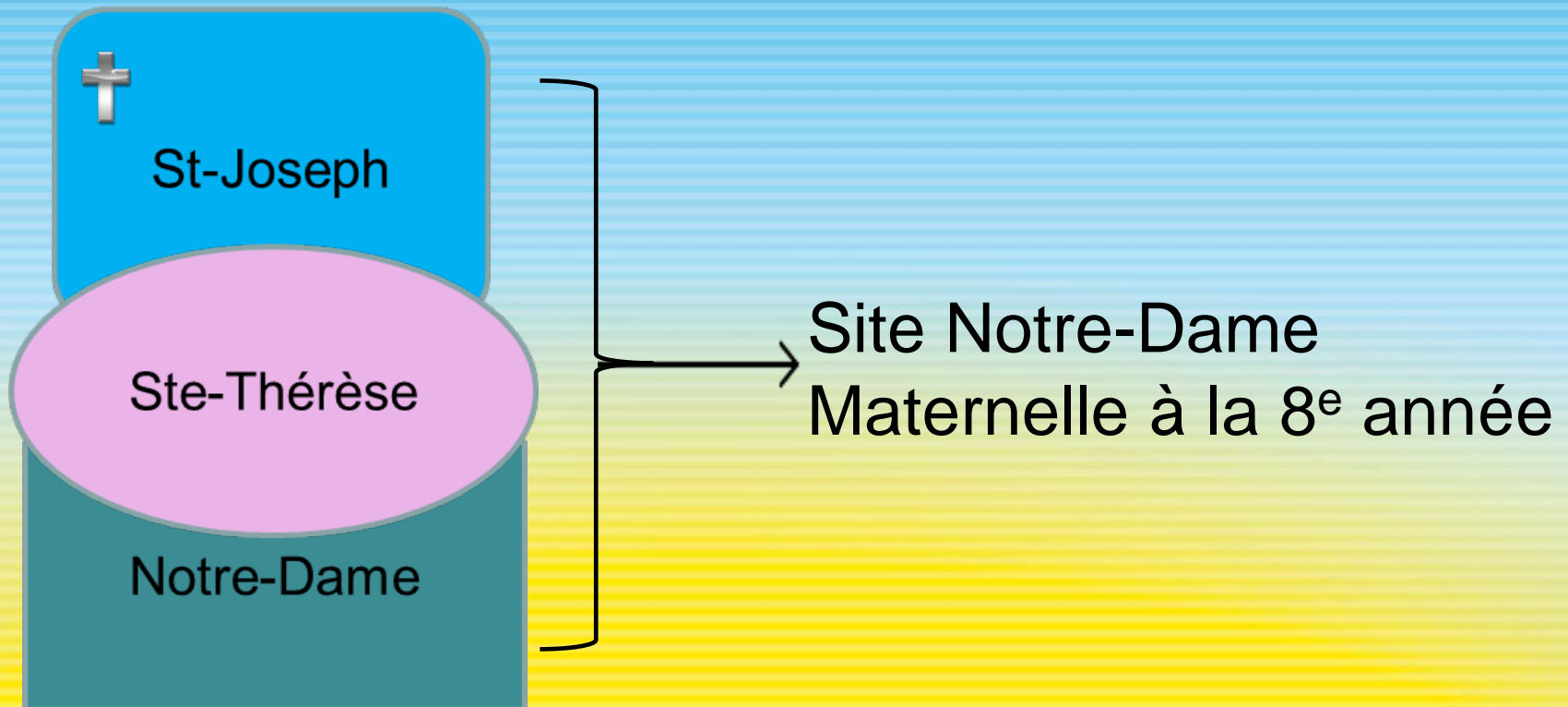


Site St-Joseph
Maternelle à la 8^e année

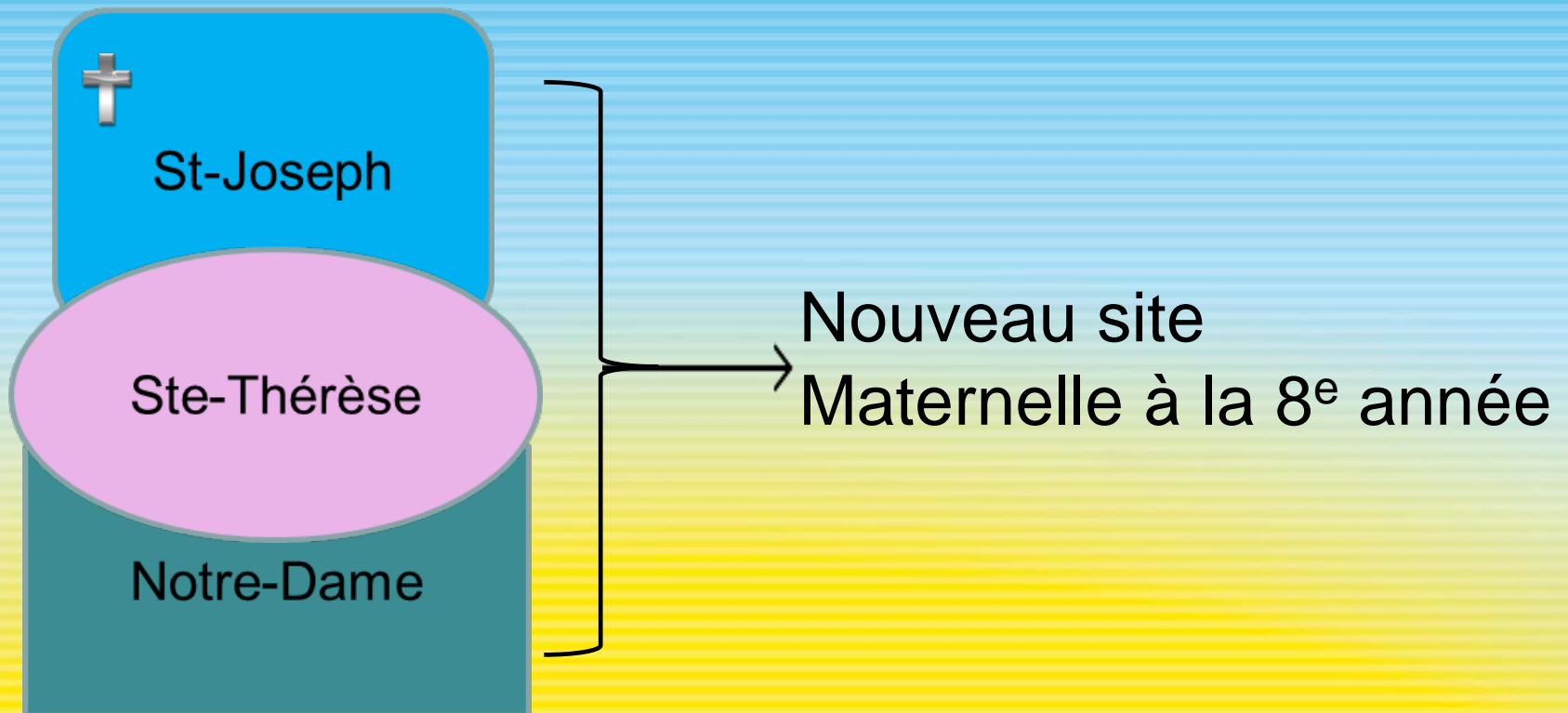
Option 9



Option 10



Option 11



Options

1. **Statu quo - 3 écoles demeurent sur leur site actuel**
2. **St-Joseph et Ste-Thérèse sur le site de St-Joseph (Mat. à la 8^e) et Notre-Dame demeure sur le site actuel (Mat. à la 8^e)**
3. **St-Joseph et Ste-Thérèse sur le site de Ste-Thérèse (Mat. à la 8^e) et Notre-Dame demeure sur le site actuel (Mat. à la 8^e)**
4. **St-Joseph et Ste-Thérèse sur un nouveau site (Mat. à la 8^e) et Notre-Dame demeure sur le site actuel (Mat. à la 8^e)**
5. **St-Joseph et Ste-Thérèse sur le site de St-Joseph (Mat. à la 6^e) et Notre-Dame demeure sur le site actuel incluant les 7^e et 8^e années de Ste-Thérèse (Mat. à la 8^e)**
6. **St-Joseph et Ste-Thérèse sur le site de Ste-Thérèse (Mat. à la 6^e) et Notre-Dame demeure sur le site actuel incluant les 7^e et 8^e années de Ste-Thérèse (Mat. à la 8^e)**
7. **St-Joseph et Ste-Thérèse sur un nouveau site (Mat. à la 6^e) et Notre-Dame demeure sur le site actuel incluant les 7^e et 8^e années de Ste-Thérèse (Mat. à la 8^e)**
8. **St-Joseph, Ste-Thérèse et Notre-Dame sur le site St-Joseph (Mat. à la 8^e)**
9. **St-Joseph, Ste-Thérèse et Notre-Dame sur le site Ste-Thérèse (Mat. à la 8^e)**
10. **St-Joseph, Ste-Thérèse et Notre-Dame sur le site Notre-Dame (Mat. à la 8^e)**
11. **St-Joseph, Ste-Thérèse et Notre-Dame sur un nouveau site (Mat. à la 8^e)**

Financement

- Le projet d'amélioration pour les communautés scolaires d'Hanmer et de Val Thérèse dépend des sommes qui pourraient nous être allouées par le ministère de l'Éducation dans le cadre de la subvention de la mise à jour des immobilisations prioritaires.
- Fonds PAJE – déjà approuvés et placés en réserve
- Fonds « Les écoles d'abord » - amalgamation des services de garde

Prochaines étapes

1. Étude des options – architecte
2. Deuxième rencontre du comité d'étude externe pour présenter le rapport préliminaire (Décembre 2013)
3. Rencontre publique pour présenter le rapport préliminaire, recueillir les commentaires (Début janvier 2014)
4. Période de consultation (Mi-janvier 2014)

5. Finaliser le rapport du comité d'étude externe et y inclure les commentaires des communautés scolaires, la recommandation du comité d'étude externe, la recommandation de l'administration, présenter au Comité des affaires et des finances qui recommande une option
6. Déposer le rapport final à la réunion du Conseil – décision (Fin janvier 2014)
7. Communication de la décision au comité d'étude externe et aux communautés scolaires (Fin janvier 2014)
8. Soumission de la demande de projets au MEO (Fin janvier 2014)

Période de questions